COMPTE-RENDU

DE LA

SÈANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 8 Janvier 1930



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1930

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS



COMPTE-RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 8 Janvier 1930



Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

PARIS
G. DOIN ET Cie, ÉDITEURS
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1930

SÉANCE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

DU 8 JANVIER 1930.

Compte-rendu des travaux de la Société de Pharmacie de Paris, *pendant l'année 1929*, par M. M. Laudat, *Secrétaire annuel.*

Mes chers collègues,

Je dois aujourd'hui, selon l'usage, rappeler devant vous les principaux évènements qui sont survenus, au cours de l'année passée, dans la vie de notre société ou dans celle de ses membres.

Je dois également retracer les manifestations de votre activité scientifique Je m'efforcerai de le faire très brièvement, car votre modestie s'accommoderait mal d'éloges pompeux.

Nous avons eu la tristesse de voir disparaître deux de nos collègues dont les noms honoraient hautement notre compagnie. M. **Crinon** avait consacré ses efforts aux questions professionnelles et ses avis étaient écoutés avec respect. Le professeur **Charles Moureu** a eu une carrière magnifique. Chimiste remarquable, il laisse une œuvre scientifique considérable ; professeur éloquent, aucun de ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre, n'oubliera le charme de son enseignement ; enfin, possesseur d'une influence sociale étendue, il sut la mettre jusqu'au dernier jour au service de la grande cause de la Chimie française.

Nous n'oublierons pas, bien qu'il ne fut pas immédiatement des nôtres, le professeur **Henri Gautier**, enlevé si brutalement au début de l'année.

De nombreuses distinctions ont récompensé l'activité de plusieurs d'entre vous ; la Société en a éprouvé un légitime orgueil et leur a exprimé sa reconnaissance.

M. **Damiens** a été nommé professeur de Chimie minérale en remplacement de M. **Gauthier**. M. **Breteau** a été élu membre de l'Académie de Médecine et M. **Perrot**, membre de l'Académie d'Agriculture,

M. Guigues, membre correspondant national, et MM. Van Itallie et Khouri, membres correspondants étrangers, ont été appelés à faire partie aux mêmes titres de l'Académie de médecine. Dans l'ordre de la Légion d'Honneur, M. Béhal a été promu Grand officier, MM. Hérissey, Javillier et Launoy, officiers ; M. Penau membre résidant et M. Georgiadès, membre correspondant étranger, ont été faits chevaliers.

L'Académie des sciences a décerné à M. Javillier le prix Lonchampt et le prix Jecker à M. Sommelet. L'Académie de médecine a attribué le prix Desportes à M. Lecoq. Enfin, M. Georgiadès a été élevé à la présidence de l'Institut d'Egypte.

Grâce au dévouement de certains de ses membres, notre société a pu participer, au cours de l'année, à plusieurs manifestations scientifiques importantes. MM. Perrot et Guérin ont assisté au 3e Congrès international des plantes médicinales et aromatiques et M. Guérin vous a exposé les principales résolutions qui y ont été prises. MM. Vaudin et Bernier ont représenté notre compagnie au 32e Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Enfin, MM. Grimbert et Fabre, ne reculant pas devant les fatigues d'un long voyage, ont participé au 13e Congrès international de Physiologie à Boston et M. Fabre a bien voulu nous communiquer quelques unes de ses impressions sur la vie pharmaceutique en Amérique.

Vous avez accueilli comme *membres résidants* MM. Liot, Bruère et Barthet et vous venez d'élire récemment un *membre associé*, M. Fosse, sept *membres correspondants nationaux*, MM. Gros, Guérithault, Laurent Lavialle, Lobstein, Paget et Roy, enfin, quatre *membres correspondants étrangers*, MM. Lendner, Wallner, Laurence et Linstead.

L'année qui vient de s'écouler a fourni à beaucoup d'entre vous l'occasion de manifester leur activité dans les différentes branches de la science. Avant d'aborder l'énumération de ces travaux, je rappellerai que votre commission des anesthésiques a mené à bien l'œuvre dont vous l'aviez chargée, ainsi que vous avez pu en juger par le rapport précis et documenté de M. Bernier.

La chimie prend chaque jour une place plus importante dans le domaine de la pharmacie, aussi a-t-elle suscité de nombreux mémoires, qu'il s'agisse de la chimie pure ou de ses applications.

M. **Picon** vous a présenté les travaux de MM. **Pichon** et **Lenormand**. M. **Maurice Pichon** a décrit *la préparation d'un salicylate basique de titane*, puis il a étudié *l'emploi et l'élimination des dérivés du camphre solubles dans l'eau*. M. **Henri Lenormand** a exposé la *préparation et les propriétés de quelques chlorures doubles de bismuth et de quinine* et de *quelques citrates doubles de bismuth et de quinine*. M. **Picon** a indiqué *les modes d'obtention de quelques sels organiques de bismuth*. MM. **Pénau** et **Tanret** ont isolé le *zymostérol* et en ont décrit les propriétés. M. **Bridel** et Mlle **Grillon** ont signalé la *présence de notables quantités de monotropitoside dans le Gaultheria procumbens, après dessiccation*. Avec Mlle **Desmarets**, M. **Bridel** a étudié la préparation du *gentianose* en partant d'une racine de gentiane séchée à l'air sans fermentation. M. **Perrot** a exposé les résultats des recherches de M. **André Fourton** sur les *acides organiques de la digitale*.

En collaboration avec Mlle **Z. Hardy**, M. **Pénau** a donné un mode de *dosage de l'ergostérol par le digitonoside*.

M. **Goris** a présenté une étude de M. **Lormand** sur le *titrage du chlore dans le sirop de chloral*.

MM. **Fleury** et **Marque** ont exposé un procédé de *dosage des sels de fer par molybdomanganimétrie* et M. **Fleury** en a fait l'application au *fer contenu dans le sang*. Collaborant également avec M. **Marque**, M. **Fleury** a étudié l'*action réductrice des polyols sur les solutions alcalines d'iodomercurate de potassium*.

M. **Fourneau**, au nom de M. **Sivadjian**, a signalé un mode de *recherche du tétrachlorure de carbone dans le chloroforme*.

M. **Hérissey** a exposé une *application de la méthode mercurimétrique* par M. **Jonesco-Matiu** et Mme **Popesco** au *dosage de quelques produits médicamenteux*.

M. **Bougault** a communiqué un travail de M. **Schuster** sur la *séparation et le dosage du cobalt et du nickel*.

M. Lesure a décrit une technique de *dosage du soufre dans le sérum sanguin*. MM. Grimbert et Fleury ont étudié la composition chimique des *sucs gastriques d'Histamine*. Enfin, MM. Fleury et Delauney ont présenté certaines observations sur la *préparation du réactif de Millon* et *son application à la recherche de l'albumine urinaire*.

Si l'analyse utilise encore le plus fréquemment les ressources de la chimie, elle fait cependant appel aux autres sciences et la *Physique* en particulier lui ouvre des voies nouvelles.

M. Fabre en a tiré un heureux profit. Avec M. Léon Binet, il a recherché la *répartition de la quinine entre les hématies et le plasma*, en utilisant pour ses dosages la mesure des spectres de fluorescence. Avec M. Simonnet, il a étudié *l'absorption ultraviolette du zymostérol*.

M. Fabre a présenté en outre deux notes de MM. Rimattéi et Andant. M. Rimattéi a proposé de *doser les solutions aqueuses d'argyrol diluées par néphélémétrie photographique*.

M. Andant a donné des caractères *d'identification des alcaloïdes par leurs propriétés de fluorescence et d'absorption*.

La physiologie devient elle-même une branche de l'analyse et MM. Fabre et Simonnet, procédant à des expériences sur *les stérols irradiés*, ont montré *l'utilité de l'essai biologique sur le rat blanc*.

M. Lecoq a établi que le *lait constituait un aliment biologiquement équilibré*. En collaboration avec Mme Randoin, il a indiqué la *constitution d'un nouveau régime artificiel défini, producteur d'avitaminose C, permettant l'étude du scorbut et la recherche de la vitamine antiscorbutique* ; puis il a étudié *l'action curative du lait de vache entier désséché et du lait concentré sucré sur le rachitisme expérimental du rat*.

Quelques mémoires ont été consacrés à la Pharmacodynamie. MM. Launoy et P. Nicolle ont étudié *l'action cardiaque de la brucine* ; puis, avec Mlle Prieur, ces auteurs ont montré *l'action préventive du 309 de Fourneau sur le nagana expérimental de la souris*.

M. **Fabre**, au nom de M. **Besnier**, a signalé *l'action diurétique remarquable du cacodylate de bismuth.*

Vous avez entendu encore plusieurs communications intéressant la pharmacie à des titres divers. M. **Launoy** vous a entretenu des *extraits opothérapiques injectables* ; M. **Weitz** des *altérations et substitutions dont la racine de guimauve a été l'objet et des moyens de les déceler* ; M. **Bruère** a exposé un ingénieux procédé de *conservation du caoutchouc manufacturé et d'assouplissement des objets en voie de durcissement.*

M. **Goris**, au nom de M. **Loiseau**, vous a fait hommage du *Formulaire thérapeutique de MM. Lyon et Loiseau* et M. **Weitz** *de l'édition de 1929 du Formulaire des médicaments nouveaux.* M. **Lecoq** vous a présenté son livre : *Les aliments et la vie.*

Enfin, adoucissant l'austérité de nos réunions, M. **Bouvet** vous a commenté un passage de *l'Illusion de Pierre Corneille.* Vous avez transmis d'autre part à l'Académie de médecine un vœu de M. **Henri Martin** ; il a pour objet la *suppression d'un article du décret de 1916, concernant la délivrance de substances figurant au tableau B.*

Dans la dernière séance de l'année, M. **Penau**, en un brillant exposé, vous a donné un aperçu de ce que l'on peut considérer comme acquis dans la question si complexe mais si passionnante des **Vitamines**. Ces mises au point nécessitent un important travail et vous avez exprimé à M. **Pénau** votre reconnaissance pour son effort.

Voici, mes chers Collègues, le bilan scientifique de l'année écoulée. Je souhaite de n'avoir pas fait d'omission ; je m'excuse s'il s'en est produit. Vous avez écouté avec une attention bienveillante cet exposé aride et monotone, me témoignant ainsi une fois de plus l'indulgence dont j'ai profité durant l'exercice de ma fonction : je vous en suis profondément reconnaissant. J'exprime plus particulièrement ma gratitude à M. **Grimbert**, notre Secrétaire général, qui, dans toute occasion, a rendu ma tâche bien facile. Je forme le vœu qu'il puisse longtemps encore guider mes successeurs et maintenir dans notre société les traditions de science et de courtoisie qui en rendent l'accès si désirable.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*Section des sciences physico-chimiques*) par une Commission composée de MM. Cousin, Huerre et Laudat, *rapporteur*.

La commission a eu à examiner trois thèses.

La première, présentée par M. Dubois, lauréat de la Faculté, ancien Préparateur à l'Ecole Polytechnique, est intitulée « *Recherches sur les formines de la glycérine* ».

La seconde, présentée par M. Girod, a pour titre « *Sur quelques phénols trihalogénés symétriques.* »

La dernière, présentée par M. Trividic, a pour sujet « *Sur l'adsorption de l'iode, du brome et de quelques sels halogénés par le charbon au sein des différents liquides organiques* ».

Le travail de M. Dubois a pour but principal l'étude de la préparation de l'alcool allylique. Depuis quelques années ce corps a pris dans l'industrie des produits pharmaceutiques une certaine importance ; citons notamment l'introduction du radical allyle dans la série des hypnotiques barbituriques. Si la question du prix de revient n'est pas d'une importance primordiale dans la fabrication des produits pharmaceutiques, il n'en est pas de même dans l'industrie chimique et l'abaissement du prix de revient pourrait faire de l'alcool allylique une matière première intéressante. surtout dans l'obtention par synthèse des dérivés allyliques existant dans les essences (eugénol, safrol).

On trouve dans la littérature chimique un certain nombre de procédés pour la préparation de l'alcool allylique, mais la plupart sont inapplicables dans l'industrie. Deux méthodes sont d'un emploi courant :

1° Action de l'acide oxalique sur la glycérine.

2° Action de l'acide formique sur la glycérine.

L'auteur a repris systématiquement l'étude de ces deux préparations surtout en ce qui concerne l'action de l'acide formique. Il a constaté que l'éthérification de la glycérine par l'acide formique conduisait surtout à l'obtention de diformines, contrairement à l'opinion répandue couramment qui faisait intervenir comme produit intermédiaire une

monoformine. Il a reconnu en outre que le mécanisme de la formation de l'alcool allylique à partir de l'acide formique et de la glycérine est tout différent de celui admis par CHATTAWAY dans l'action de l'acide oxalique sur la glycérine.

Au point de vue pratique, le résultat le plus important est le rendement élevé en alcool allylique obtenu par l'auteur (plus de 70 p. 100 de la théorie) en poussant l'éthérification jusqu'au stade diformine.

Les conditions de préparation sont décrites avec le plus grand soin et leur utilisation permettra d'obtenir l'alcool allylique dans des conditions meilleures que celles observées jusqu'ici.

En résumé, cette thèse représente un travail des plus importants : elle a nécessité un grand nombre d'opérations diverses, souvent délicates ; elle est une contribution des plus utiles à l'étude de l'obtention de l'alcool allylique. Ajoutons qu'elle se termine par une bibliographie complète, et présentée avec clarté, des questions étudiées dans ce travail.

La thèse de M. GIROD a pour titre « Sur quelques phénols trihalogénés symétriques ».

Dans ce travail l'auteur s'est proposé de préparer des phénols iodochlorés, iodobromés et trihalogénés symétriques. Dans ce but, il a fait réagir l'iode en présence d'un alcali (soude ou carbonate de sodium) sur les acides 5-chlorosalicylique et 5-bromosalicylique. Il a obtenu avec l'acide chlorosalicylique un phénol chloroïodé C^6H^2-Cl_4-$I^2_{2\text{-}6}$-OH déjà connu ainsi que l'éther acétique et l'éther oxyde-éthylique, tous deux inconnus.

L'acide 3-5-dichlorosalicylique lui a donné un phénol dichloro-iodé symétrique, corps nouveau. Il décrit également l'éther acétique et l'éther oxyde éthylique.

Dans la deuxième partie de son travail, l'auteur étudie d'abord la préparation de l'acide bromosalicylique 1-2-5.

L'action de l'iode en milieu alcalin sur cet acide l'a mené à un phénol bromodiiodé symétrique, corps nouveau, ainsi que l'éther acétique et l'éther oxyde éthylique.

En partant de l'acide dibromosalicylique 3-5 et toujours par l'action de l'iode en milieu alcalin, il obtient un dibromo 2-4 iodo-6 phénol inconnu ; il décrit également quelques éthers correspondants à ce corps.

Dans la troisième partie, il étudie l'action de l'iode sur les acides 5-iodosalicylique, et 3-5 diiodosalicylique ; dans les deux cas, il arrive au phénol triiodé symétrique, triiodo-2-4-6 phénol.

Enfin, dans la quatrième partie, il relate quelques essais sur l'organisme animal. Il a constaté que ces corps passaient au moins partiellement dans l'urine des lapins traités et que l'élimination est accompagnée d'une production abondante d'acide glycuronique, sans apparition de symptômes pathologiques sérieux.

M. Girod a donc préparé un certain nombre de corps nouveaux et sa thèse est une contribution importante à l'étude des phénols halogénés. Il résume et complète les recherches antérieures de nombreux chimistes, en ce qui concerne les acides salicyliques halogénés ; cette partie bibliographique sera d'une grande utilité à ceux qui reprendront l'étude de ces composés. C'est donc un travail des plus intéressants.

La thèse de M. Trividic a pour titre, sur l'adsorption de l'iode, du brome et de quelques sels halogénés par le charbon, au sein de différents liquides organiques.

Après avoir examiné la question de la fixation de l'iode par le charbon, au sein des dissolvants organiques, soit au point de vue vitesse, soit au point de vue de l'adsorption proprement dite, l'auteur est d'avis que les différentes solutions données à ces questions contiennent bien des imprécisions. D'autre part, l'adsorption du brome en solution dans les liquides organiques n'a pas encore été envisagée et M. Trividic a cherché à combler quelques-unes de ces lacunes.

Dans son travail l'auteur étudie successivement : l'influence du temps sur la fixation de l'iode et il se demande si la formule de Freundlich est applicable dans ce cas ; l'adsorption de l'iode en solution dans les mélanges de dissolvants organiques ; l'adsorption du brome dans diverses conditions ; la

vérification de la loi de Freundlich, enfin l'adsorption de quelques sels halogénés en milieux aqueux, alcoolique et hydroalcoolique.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans cette étude et nous n'énoncerons que quelques conclusions.

Il a constaté que, pour l'iode, la formule de Freundlich, contrairement à ce qu'avaient observé d'autres auteurs, était applicable ; il en est de même pour le brome.

Le pouvoir adsorbant du charbon vis à vis de l'iode en solution dans différents liquides varie dans le même sens que les poids moléculaires des liquides ; l'adsorption de l'iode en solution dans les mélanges binaires de solvants organiques est conforme à l'expression de Freundlich.

Il n'a pas été possible, vu le faible pouvoir adsorbant du charbon vis à vis des sels alcalins halogénés, de confirmer ou d'infirmer les opinions émises à ce sujet par différents auteurs.

En résumé, le travail de M. Trividic est une contribution des plus importantes à la question de l'adsorption ; il a multiplié les expériences à ce sujet et cette étude a été menée avec le plus grand soin.

La commission s'est trouvée en présence de trois thèses des plus intéressantes. Il nous a semblé que la thèse de M. Dubois se classait en première ligne tant par la somme de travail qu'elle représente, que par l'importance des résultats obtenus et nous proposons de lui attribuer la Médaille d'Or.

La commission s'est trouvée très embarrassée pour l'attribution de la seconde médaille et nous exprimons une fois de plus le regret que le règlement ne permette de décerner qu'une médaille d'Argent.

Après examen des thèses de MM. Girod et Trividic, la Commission est d'avis que le travail de M. Girod présente une contribution importante à l'étude des phénols halogénés et que l'auteur a obtenu certains corps qui peut-être seront susceptibles d'applications thérapeutiques. Nous proposons de lui attribuer la Médaille d'Argent.

Le travail de M. Trividic mériterait également d'être récompensé. Nous lui exprimons tous nos regrets de ce que le

règlement ne permette pas de lui attribuer un prix de la Société et nous le félicitons vivement d'avoir pu mener à bien un travail aussi difficile et aussi intéressant.

Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (*section des sciences naturelles*) par une Commission composée de MM. Javillier, André et Maheu, rapporteurs.

La commission nommée par notre société pour l'examen des mémoires proposés pour l'obtention du prix des thèses (Section d'Histoire naturelle) était composée de MM. Javillier, André et Maheu.

Trois thèses ont été soumises à son examen :

Etude botanique et pharmacologique des Jusquiames de M. Nicolas Pétresco.

Sur les acides de la Digitale de M. André Fourton.

Sur la composition de quelques plantes renfermant un glucoside à Salicylate de Méthyle de M. Paul Picard.

La première thèse est due à M. Pétresco, pharmacien de l'Université de Bucarest, docteur en pharmacie de l'Université de Paris, licencié ès-sciences de la Faculté de Paris. M. Petresco, pharmacien, déjà d'un certain âge, établi, a eu le courage d'abandonner ses affaires, de quitter sa famille pour venir à Paris, attiré par le rayonnement de son Université. Il vient d'y conquérir le titre de docteur et le grade de Licencié ès-sciences.

La thèse qu'il présente à vos suffrages a pour titre :

Etude botanique et pharmacologique des Jusquiames.

Dans son travail, l'auteur fait d'abord l'histoire des Jusquiames, dont les éléments sont épars dans des publications extrêmement nombreuses et remontant à la plus haute antiquité.

Il expose ensuite l'état de nos connaissances sur les caractères morphologiques du genre *Hyoscyamus*.

L'objet principal de ses recherches fut la structure histologique des divers organes de cinq espèces du genre : *H. niger*, *H. albus*, *H. aureus*, *H. muticus*, *H. Falezlez*.

Il établit les caractères différentiels basés : sur la contexture des cellules épidermiques des feuilles ; la forme des poils souvent bifurqués et la variation des cristaux d'oxalate de calcium : prismes droits isolés ou en croix dans *H. niger* et *H. Falezlez* ; raphides en navette associés en étoiles ou mâcles chez *H, albus*, *H. aureus*, ou mâcles et cellules à sable dans *H. muticus*.

La troisième partie de la thèse est consacrée à l'exposé des conditions générales de culture des Jusquiames, la quatrième à l'examen de leur composition chimique et de leur toxicité. L'auteur a personnellement effectué quelques dosages d'alcaloïdes sur *H. aureus* et *H. Falezlez*.

Ce mémoire de 200 pages est rédigé d'une façon très correcte, fait digne d'être cité avec éloges, l'auteur étant étranger ; il est illustré de figures nombreuses et exactes qui facilitent la compréhension du texte. Cette monographie de cinq espèces de Jusquiames apporte des données nouvelles sur l'histologie de quatre de celles-ci et ne manquera pas d'être utile aux experts et aux botanistes.

La thèse de M. André Fourton, pharmacien de la Faculté de Pharmacie de Paris, Docteur en pharmacie, ex-interne des hôpitaux, licencié es-sciences, a pour titre « Sur les acides de la Digitale ».

L'auteur, participant a une étude d'ensemble sur la composition chimique de la Digitale, a limité son travail à l'identification des principes de cette plante dénommés : acide digitalique, antirrhinique et gallique.

Il a pu établir que l'acide digitalique de Morin est, en réalité, de l'acide succinique. Quant à l'acide digitalique de Kolipinski, l'examen critique des essais de cet expérimentateur montre que cet acide digitalique n'est qu'un mélange et qu'il ne représente pas par conséquent un principe immédiat défini de la Digitale.

L'acide antirrhinique de P.-L. Morin est un mélange des acides iso-valérianique, butyrique, propionique, acétique et formique. Enfin ce que l'on appelle acide gallique de la Digitale est, en fait, un mélange des acides férulique et caféique.

En somme, l'auteur de ce travail original, bien mené et

très doeumenté, établit l'existence dans la digitale de huit acides passés jusqu'ici inaperçus.

Ce travail, qui apporte la clareté dans nos connaisanees sur les acides de la Digitale et met fin à l'utilisation de voeables sans valeurs, représente, à notre avis, une contribution tout à fait intéressante et nouvelle à l'étude de la eomposition ehimique de la Digitale.

Le troisième mémoire présenté à vos suffrages est dû à M. Paul Picard, Doeteur en pharmaeie, aneien interne des hôpitaux de Paris. Il a pour titre « Sur la eomposition de quelques plantes renfermant un glueoside à salieylate de méthyle ». Ce ehereheur a appliqué les méthodes bioehimiques qui se sont montrées fruetueuses dans tant de eireonstanees, à l'étude de diverses plantes renfermant un glueoside générateur de salieylate de méthyle. En raison de la faible teneur de *Viola cornuta*, *Viola gracilis*, *Polygala vulgaris* en glueoside l'auteur n'a pu démontrer l'existenee de eelui-ci par les méthodes biochimiques.

Il a établi que le monotropitoside isolé par M. Bridel de *Monotropa hypopitis*, *Betula lenta*, *Spiræa ulmaria*, *Spiraæ Filipendula*, *Spiræa gigantea var. rosea* et de *Gaultheria procumbens* et dont il a préparé lui-même une notable quantité à partir d'un extrait de *Betula lenta*, résulte de l'union d'une moléeule d'éther méthylsalieylique et d'une moléeule de primevérose avee élimination d'une moléeule d'eau, le primevérose étant lui-même, comme on sait, eonstitué, par la eombinaison d'une molécule de glueose et d'une moléeule de xylose, avec élimination d'une moléeule d'eau.

M. Picard a reeonnu que la fonetion glucosidique du monotropitoside résiste à l'aetion des alcalis à froid, ee qui lui a permis, en saponifiant la fonction éther méthylique par la potasse de préparer le primevéroside eristallisé de l'aeide salieylique.

M. Picard a trouvé également qu'il existe dans *Viola cornuta*, un glueoside différent du monotropitoside. Il le nomme violutoside, e'est peut-être une eombinaison de salicylate de méthyle et de vicianose, mais l'auteur n'a pu en extraire assez pour isoler et identifier le sucre.

Enfin, s'il n'a pu isoler du *Polygala vulgaris* le glucoside à salicylate de méthyle qui existe en trop faible proportion, il a pu en extraire un produit identique à la polygalite extraite par Chodat du *Polygala amara* et étudiée par Berkhout en 1918.

Nous sommes là en présence de trois bons travaux. Il nous a paru que de ces trois thèses, celle de M. Fourton apportait les résultats les plus nouveaux et les plus importants et qu'ils intéressaient un problème difficile d'analyse immédiate. La commission s'est trouvée immédiatement d'accord pour proposer M. Fourton à vos suffrages pour la médaille d'or des Sciences Naturelles.

Son embarras a été beaucoup plus grand pour proposer l'attribution du 2e prix. Des deux autres travaux, l'un celui de M. Petresco, est très franchement un travail de naturaliste, il nous a semblé qu'il ne fallait pas laisser de côté cette considération pour décerner un prix dans les sciences naturelles.

Cependant la thèse de M. Picard offre, dans un domaine tout différent, un réel mérite. Le désir de votre commission serait de donner le même témoignage d'estime à l'un et à l'autre travail

Dans le cas où les règlements de la Société ne permettraient pas d'accéder à ce désir, la commission propose en tenant compte de l'effort méritoire et utile, fourni dans une Université française par un pharmacien étranger, de conférer à celui-ci la médaille d'argent. Elle espère cependant que vos règlements ne sauraient être rigides à ce point, qu'ils permettront de réaliser le désir si souvent exprimé par d'autres rapporteurs d'accroître le nombre de nos récompenses et que vous pourrez admettre MM. Petresco et Picard au titre de Lauréat de la Société par attribution de deux médailles d'Argent.

D'ailleurs l'un de ces lauréats se trouvant être un pharmacien étranger, ne pourrait on pas admettre dans ce cas, comme dans d'autres qui se présenteront sûrement dans l'avenir que la récompense décernée à un confrère étranger ne doit pas diminuer le nombre des témoignages d'estime que nous désirons donner à nos propres étudiants.

Rapport sur le prix Vigier par une Commission composée de MM. Huerré, Fabre et F. Martin, *rapporteur*.

Messieurs,

La Commission du prix Vigier n'a eu à examiner que la candidature de M. A. Andant, pour son travail intitulé : « *Identification des produits pharmaceutiques par leurs spectres d'absorption et de fluorescence. Etude des alcaloïdes* ».

En raison de leur grande sensibilité et du degré de précision qu'elles peuvent atteindre, les méthodes d'essais purement physiques prennent chaque jour une importance nouvelle dans les laboratoires d'analyse. En particulier, l'étude de certaines propriétés optiques telles que l'absorption et la fluorescence paraît devoir constituer une méthode de choix ; d'une sensibilité extrême, elle présente en outre le précieux avantage de pouvoir, grâce à l'enregistrement photographique, s'étendre dans le domaine du spectre invisible, et les résultats peuvent être fixés sur des documents inaltérables.

L'étude des phénomènes d'absorption et de fluorescence dans les laboratoires d'essais est, comme vous le savez, de date toute récente. Les derniers perfectionnements réalisés dans le matériel optique et dans les techniques spectrographiques ont déjà donné, dans bien des cas, des résultats tout à fait encourageants. Les travaux de Fischer, de Laet, Brustier, sur l'absorption, ceux de Bayle, Fabre, George, Dhéré, Bretin et Leulier sur la fluorescence ont montré la grande diversité d'applications de ces méthodes, qu'il s'agisse du contrôle de médicaments galéniques plus ou moins complexes, de l'identification et des essais de pureté des alcaloïdes, ou de problèmes intéressant la médecine légale, la chimie biologique ou la chimie alimentaire.

Cependant, — et nous voici amené à exposer le côté original du travail de M. Andant, – l'étude de la fluorescence n'avait guère donné, jusqu'à ces dernières années, que des renseignements sans grande précision. Déterminées avec des moyens précaires, les caractéristiques de fluorescence s'exprimaient très simplement par des notions d'étendue spectrale, ou même seulement par des qualificatifs de teintes

souvent imprécis et variant d'ailleurs avec l'interprétation personnelle de l'observateur. Les expériences de FABRE et ses collaborateurs ont apporté plus de précision dans nos connaissances sur les radiations visibles de fluorescence. Ces auteurs ont établi qu'il était possible de tracer la courbe de répartition de l'énergie dans le spectre de fluorescence ; cette courbe permet de situer avec précision les maxima caractéristiques pour chaque composé.

M. ANDANT, qui disposait, à la Faculté des Sciences, d'un matériel optique très perfectionné, a songé à étendre ces recherches dans le domaine des radiations invisibles. En vue d'une caractérisation précise des alcaloïdes ou de certaines préparations pharmaceutiques, il s'est attaché à obtenir mécaniquement, par la photographie et par l'emploi du photomètre enregistreur à cellule photoélectrique de LAMBERT et CHALONGE, des documents indépendants de toute interprétation personnelle Ces documents, photographies de spectres et courbes représentatives de ces spectres, ont été établis,pour chacun des alcaloïdes étudiés,au double point de vue de la fluorescence et de l'absorption ultra-violette ; les premiers sont tout à fait inédits, les autres viennent confirmer et compléter les résultats déjà acquis sur les absorptions.

La deuxième partie du travail est un exposé très détaillé des dispositifs expérimentaux. Sans entrer ici dans le détail de ces dispositifs, nous signalerons que la fluorescence des poudres ou des liquides était excitée par une source intense de radiations ultra-violettes (arc COTTON). L'emploi d'un séparateur d'ATHANASIU a permis de mettre en œuvre isolément, non seulement les radiations 3650 U. A. du mercure habituellement obtenues par filtration à travers un écran à l'oxyde de nickel, mais encore les autres radiations de plus courtes longueurs d'ondes. Les radiations émises ont été analysées à l'aide d'un spectrographe de HILGER à optique de quartz.

L'étude des absorptions a été réalisée avec un dispositif simple utilisant comme source lumineuse à spectre continu la lampe à hydrogène du modèle CHALONGE-LAMBREY.

L'ensemble des documents réunis par l'auteur, comprenant environ 500 spectres de fluorescence condensés en 90 courbes, se rapporte à une vingtaine d'alcaloïdes d'origines botaniques

diverses. Chaque alcaloïde possède une absorption et une fluorescence propres caractérisées par l'intensité et l'étendue de leurs spectres. Seuls les isomères optiques possèdent des spectres identiques ou très voisins. Certains alcaloïdes (atropine et hyoscyamine) ne sont pas fluorescents dans la partie visible du spectre ; pour leur étude, la photographie est indispensable.

M. ANDANT a appliqué la même méthode spectrographique à l'étude de certaines huiles employées en pharmacie : huile de ricin, huile d'olive, huile de vaseline. Il a montré que, pour ces substances également, la simple définition de la couleur de fluorescence n'est encore pas un critérium suffisant pour leur identification, la photographie faisant apparaître des différences que l'œil est incapable de déceler. D'ailleurs la fluorescence de ces produits peut être due aux impuretés les plus variées et les plus inattendues.

Enfin, cet intéressant travail se termine par quelques observations sur la phosphorescence de certains alcaloïdes à la température de l'air liquide.

Messieurs, votre Commission a été vivement impressionnée par le bon ordre et la grande clarté d'exposition de recherches aussi délicates. En constituant, avec un soin minutieux, une sorte d'atlas très complet sur la fluorescence et l'absorption des alcaloïdes, M. ANDANT a doté un chapitre de la chimie végétale de documents analytiques des plus précieux. Par ces documents, et aussi par les techniques expérimentales exposées, nous estimons que le travail présenté est susceptible de rendre de réels services pour le contrôle de divers médicaments galéniques. Nous vous proposons d'en récompenser l'auteur en lui décernant le prix VIGIER.

Rapport sur le prix Félix et Antoine Balland par une Commission composée de MM. BAETEAU, ROTHEA et BRUÈRE, *Rapporteur*.

Messieurs,

La Commission que vous avez désignée n'a eu à examiner qu'une seule série de travaux, adressés par M. VELLUZ, Docteur ès sciences physiques, pharmacien lieutenant, actuel-

lement chargé du laboratoire de la section technique du Service de Sané.

Ces travaux e rattachent à la chimie analytique, à la chimie clinique età la chimie biologique

En *chimie aalytique*, l'auteur a établi, avec un de nos membres correpondants, M. le Professeur LEULIER de Lyon, une méthode d: dosage du potassium sous forme de cobaltinitrite en vue le ses applications dans les milieux organiques, ainsi quune méthode pour le microdosage de l'acide oxalique sous brme d'oxalate de calcium.

Ces rechercles ont paru en 1928-29 dans le *Bulletin de la Société de Chinie biologique.*

Les envois a titre de la *chimie clinique* concernent des recherches effetuées pendant la période d'internat accomplie par l'intérssé dans les hospices civils de Lyon ; ils ont trait surtout a.x modifications urinaires dans l'insuffisance hépatique et , une étude bio-chimique des états parkinsoniens ; ces travaux effectués en collaboration avec MM. les Professeurs S.VY et FROMENT ont paru dans le *Journal de Médecine de lyon* et le *Bulletin de la Société de Neurologie de Paris* de 125 à 1928.

En *chimie bologique*, figure une série de recherches effectuées par M. VELLUZ au laboratoire de M. le Professeur HUGOUNENQ e dont l'idée directrice est l'étude de certaines propriétés biohimiques des liaisons éthyléniques; cette étude a été poursuiie dans ses rapports avec la narcose, avec l'action inhibirice des acides gras sur les phénomènes diastasiques et enin avec le mécanisme de formation des cryptotoxines de M..e Professeur VINCENT.

Par leur nonbre et leur originalité ces travaux nous paraissent mériter lrgement de retenir l'attention de la *Société de Pharmacie* par l'attribution du prix BALLAND « à un jeune pharmacien militaire ayant présenté un travail, ne serait-ce qu'une simplenote, d'un réel intérêt ».

Cher Collègues,

Allocution de M. Goris, Présideut sortant.

Au momen de quitter le fauteuil de la Présidence de notre Société où vos bienveillants suffrages m'avaient ap-

pelé, je me fais un plaisir et un devoir de vous remercier bien cordialement du témoignage d'estime et de sympathie que vous m'avez donné et de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'invitant à diriger vos travaux pendant l'année qui vient de finir.

Si je me suis efforcé d'apporter dans l'exercice de mes fonctions tout le zèle dont je me sens capable, vous m'avez grandement facilité la tâche par votre indulgente aménité. Je me fais donc un devoir, mes chers Collègues, de vous remercier de la bienveillance amicale et courtoise que vous n'avez cessé de m'accorder pendant toute la durée de mon mandat.

Dans un rapport très documenté M. le Secrétaire annuel vient de vous rappeler les travaux qui ont été présentés à notre Société au cours de l'année. Je suis heureux de remercier tous ceux d'entre vous qui nous ont fait l'honneur de nous apporter les résultats de leurs recherches.

Je remercie également M. le Secrétaire Général, le Trésorier et l'Archiviste, qui sont l'âme de notre Société, de leur complet dévouement à sa prospérité.

Pour ne pas abuser de votre patience, devant un ordre du jour très chargé, et appelé moi-même par l'heure du Cours, je me hâte d'inviter mes Collègues, M. Lefevre, Président, M. Fourneau, Vice-Président, M. Bouvet, Secrétaire annuel, à venir occuper leurs places au bureau, et je termine en faisant des vœux pour l'activité de la Société de Pharmacie au cours de l'année 1930.

Allocution de M. C. Lefèvre, Président.

Mes chers Collègues,

En me désignant pour présider, en 1930, la *Société de Pharmacie de Paris*, vous m'avez fait un des plus grands honneurs qui puissent échoir à un praticien, au point de vue professionnel.

En effet, depuis son origine, en 1803, la *Société de Pharmacie* a été présidée par d'éminents professeurs, de savants pharmaciens des Hôpitaux, de distingués praticiens, dont le renom a toujours fait la gloire de la Pharmacie française.

Je vous adresse mes remerciements les plus sincères pour les marques d'estime et de confiance que vous m'avez témoignées et que je m'efforcerai de mériter.

Admis dans votre Société grâce à des titres scientifiques, je ne puis maintenant que me prévaloir d'une présence de 24 ans parmi vous et d'une longue carrière professionnelle à laquelle j'ai dû consacrer toute mon énergie.

En 1885, après trois années de stage en province, je débutais aux travaux pratiques de la Faculté de Pharmacie sous la direction d'un préparateur qui devint professeur à cette Faculté.

Ce premier maître est notre sympathique Secrétaire Général, M. le Professeur Grimbert, dont j'ai conservé le meilleur souvenir des conseils éclairés qu'il prodiguait à ses élèves.

J'ai donc le devoir, en prenant possession de ce fauteuil, d'adresser à M. le Professeur Grimbert, l'expression de ma vive reconnaissance et de mon profond attachement pour les marques de sympathie qu'il m'a données en engageant votre bureau à me désigner pour la Présidence de notre Société.

J'aurai souvent recours à son extrême obligeance pour me guider dans l'exercice de mes nouvelles fonctions. Je suis sûr d'être l'interprète de tous les membres de la *Société de Pharmacie de Paris*, en le remerciant du concours dévoué et si précieux qu'il y apporte depuis plusieurs années.

Lorsque je remonte à l'époque de mes études, c'est encore pour moi, un devoir agréable de rendre hommage à mon vénéré maître dans les hôpitaux, M. le Professeur Behal, dont je fus l'interne pendant trois années et qui était Président de notre Société, en 1905, lorsque j'eus l'honneur d'être admis parmi ses membres

Mes Chers Collègues,

En 1924, le regretté Professeur Richaud, prenant possession du fauteuil présidentiel, attirait l'attention de notre assemblée sur les dangers que faisait courir, à notre profession, les conditions dans lesquelles le nouvel étudiant en pharmacie accomplissait son stage officinal.

Le professeur Richaud, à la suite de l'enquête à laquelle il s'était livré auprès de ses internes, était arrivé à cette conclusion, qu'une année de stage était insuffisante pour la formation d'un futur pharmacien. Il admettait, avec juste raison, que le stagiaire ne pouvait consacrer plus de dix mois à la préparation de son examen.

Tous mes collègues de la *Société de Pharmacie*, qui ont eu l'occasion d'examiner les candidats à la validation du stage, seront certainement de mon avis. Ceux-ci sont, en général, insuffisants pour les épreuves du matin, qui consistent en une rédaction, sans documents, de préparations chimiques, galéniques et magistrales qu'ils ont à exécuter aussitôt après avoir remis leurs notes écrites.

La faute en est elle imputable aux candidats ? Il y a là une question délicate sur laquelle je ne crains pas d'insister.

Parmi les pharmaciens agréés par la Faculté, il se trouve

un grand nombre de praticiens consciencieux, connaissant bien les détails de leur profession et, par conséquent, aptes à diriger le nouvel étudiant au début des études qu'il entreprend pour obtenir un diplôme qui lui permettra, dans la suite, d'exercer la même profession.

Le stage officinal peut devenir l'obstacle susceptible d'arrêter les candidats inaptes à devenir des pharmaciens vraiment dignes de leur profession.

Or, actuellement un certain nombre d'élèves de l'enseignement secondaire, n'ayant aucune parenté avec des membres du corps pharmaceutique, sont encouragés à embrasser notre profession lorsqu'ils se trouvent à la veille de terminer leurs études.

Les aptitudes nécessaires à l'exercice de la pharmacie n'entrent pas en ligne de compte.

On y voit un avenir plus séduisant que réel et on semble ignorer qu'à l'encontre de beaucoup d'autres professions, les prix de vente de ses produits n'ont pas été élevés au niveau du coût de la vie et que, par conséquent, les bénéfices ne sont plus en rapport avec les charges et les responsabilités qui incombent au pharmacien.

Et il peut venir encore d'autres nuages pour assombrir l'avenir de la pharmacie.

Je veux parler de l'emprise possible des collectivités, pour faire fonctionner la loi des Assurances sociales et l'application de tarifs pharmaceutiques basés sur des rabais par excès de concurrence.

Beaucoup de jeunes filles, sous la poussée des événements économiques, cherchent aujourd'hui à se créer une situation en vue de s'assurer l'indépendance matérielle et, dans ce but, elles entreprennent des études universitaires. Le nombre des étudiantes va sans cesse en croissant dans les Facultés ; le nombre des stagiaires en pharmacie, par suite de cet appoint, suit une progression analogue.

Il est certain que beaucoup de diplômés de la Faculté de Pharmacie n'auront pas une officine ouverte au public. Cela ne serait d'ailleurs pas possible. Le nombre des officines tend à diminuer. A Paris, on en voit disparaître de temps à autre pour faire place à des commerces plus rémunérateurs et pourtant, de l'avis de tous, l'usage des médicaments devient de plus en plus intense. Cela s'explique par un phénomène qui est commun à beaucoup de professions commerciales.

Les grands établissements, dont le luxe, la variété et le grand débit de marchandises attirent la clientèle, voient leurs affaires continuellement prospérer aux dépens des petits établissements dont quelques uns finissent par disparaître.

Or, si nous revenons à l'exercice de la pharmacie, nous constaterons que la vente des Spécialités pharmaceutiques ou autres produits analogues arrive à dépasser largement la moitié du chiffre d'affaires, que le praticien de notre époque exécute beaucoup moins de formules magistrales que le praticien d'autrefois, que les préparations galéniques effectuées dans l'officine deviennent de plus en plus rares, l'industrie, avec son outillage moderne, se chargeant de les fournir à meilleur compte.

Aussi voyons-nous de grands établissements délivrant des médicaments au public, avec un personnel nombreux comprenant un nombre très restreint de diplomés.

Nous ne voulons pas critiquer l'organisation moderne des officines importantes, mais il est à remarquer que beaucoup de nouveaux diplomés pourraient peut-être trouver, dans ces officines. des situations intéressantes, s'ils possédaient la pratique professionnelle qu'ils ne peuvent acquérir pendant une année de stage.

Ils pourraient aussi chercher leur avenir dans l'industrie ou le commerce des produits chimiques et pharmaceutiques où ils seraient à même de rendre de précieux services.

La réduction de la durée du stage s'est imposée à un moment donné. Elle a permis à la Faculté d'ajouter une année supplémentaire aux trois années d'études et d'élever ainsi le niveau scientifique à la hauteur des progrès de la thérapeutique et de la pharmacologie.

Si la durée du stage officinal était fixée à deux années, les études à la Faculté en demandant quatre autres, le diplome de pharmacien ne pourrait être délivré qu'après 6 années d'études, comme cela a lieu actuellement pour le diplome de docteur en médecine.

Or, ne devrait il pas y avoir analogie entre les deux professions médicales au point de vue de la durée des études ?

La plupart des pharmaciens qui exercent encore leur profession ont conquis leur diplôme après six années d'études. Ainsi le voulait le décret du 26 juillet 1885 sur les études pharmaceutiques.

En supposant qu'un nouveau décret fixe à deux années la durée du stage officinal, il y aurait lieu, à notre avis, de modifier la modalité du stage.

L'examen de validation devrait comporter deux parties, l'une après la première année, l'autre à la fin du stage, de façon à ne pas laisser un étudiant accomplir une année d'études sans l'obliger a passer un examen.

Le programme de l'examen serait étudié par les associations de Pharmaciens agréés, pour être rendu uniforme dans toute la France.

Il est nécessaire qu'il réponde à l'ensemble des connaissances susceptibles d'être apprises pendant l'accomplissement du stage.

Il est temps, en effet, d'enrayer l'engouement qu'ont les jeunes gens à embrasser une carrière qui ne convient pas toujours à leurs aptitudes et qui demande le goût des sciences physico-chimiques et naturelles associé à des qualités d'ordre, d'habileté pratique et de conscience professionnelle.

Bien que le rôle du praticien ne soit plus le même qu'autrefois, par suite de l'industrialisation des médicaments, celui-ci est toujours responsable de la qualité des produits qu'il vend sous son cachet et qu'il doit être à même de vérifier par des procédés scientifiques.

De tous côtés nous voyons souhaiter la disparition de ces deux plaies honteuses qui déshonorent notre profession : la commercialisation à outrance qui amène l'exploitation du public par des réclames charlatanesques, le louage effronté du diplôme qui porte un préjudice considérable à l'exercice des praticiens honorables.

Pour cela, il faut que les diplômés conservent, pendant le cours de leur vie professionnelle, l'empreinte qu'ils doivent contracter au début de leurs études, lorsqu'ils se trouvent en contact permanent avec des praticiens agréés par la Faculté comme présentant les garanties morales et scientifiques nécessaires.

L'étude de la durée et de la modalité du stage préoccupe actuellement l'association des Pharmaciens-agréés du ressort de la Faculté de Paris.

Ses désidérata auront besoin de l'appui moral de la *Société de Pharmacie de Paris* qui compte dans son sein notre très dévoué Doyen et les pharmaciens les plus éminents dont la plupart ont été examinateurs à la validation du stage.

M. le Professeur Richaud demandait que la question du stage soit mise à l'ordre du jour dans l'une des séances de la Société, pour en poursuivre l'étude.

Je me range entièrement à l'avis de ce regretté Professeur. Sa compétence, son grand savoir et son amour de notre profession étaient la meilleure garantie de la justesse de ses conceptions.

Mes chers collègues, je ne veux pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention.

Il me reste le devoir agréable de remercier, au nom de tous, mon distingué prédécesseur, M. le Professeur Goris, qui a dirigé, l'année dernière, les séances de la *Société de Pharmacie*, avec tant de compétence et de courtoisie. J'ai crainte que son successeur ait besoin de toute votre indulgence, pour l'accomplissement de sa tâche.

Mes remerciments vont également à M. le Secrétaire annuel LAUDAT, qui quitte aussi les fonctions qu'il a remplies avec tant de zèle et d'assiduité, à MM. le trésorier LESURE et l'archiviste BOURDIER, qui restent dans notre bureau et seront toujours d'un grand appui.

Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'année 1929 ; par M. Paul BRUÈRE, *rapporteur.*

Messieurs,

La tâche de la Commission chargée de la vérification des comptes de notre Société pour l'exercice 1929, composée de MM. BAGROS, LIOT et BRUÈRE a été très simplifiée par le plan méthodique suivi par notre zélé trésorier, M. LESURE. Pour faciliter les comparaisons avec les précédentes années, nous avons adopté la présentation ayant servi de schéma à nos prédécesseurs en mettant successivement en relief :

a) le résumé des comptes de 1929 ;
b) les évaluations budgétaires pour 1930 ;
c) et la situation de notre portefeuille au 31 décembre 1929.

I.— *Voici, en premier lieu, le résumé des comptes de 1929*:

A. **Existant** au 31 décembre 1929		5.444 34
B. **Recettes.**		
Ordinaires :		
Quittances	4.250 »	
Diplômes	40 »	
Valeurs (intérêts et agios)	7.196 39	
Exceptionnelles :		
Remboursement de 6 obligations Ouest 3 %	2.764 09	
	2.764 09	14.250 48
C. **Dépenses.**		
Ordinaires :		
Jetons distribués (à 4 fr.)	1.460 »	
Abonnement au Journal de Pharmacie et de Chimie	3 050 »	
Prix et médailles	1 100 80	
Appointements et gratifications	625 »	
Impressions et travaux divers	473 50	
Cotisations à diverses Sociétés	892 90	
Frais de banque	238 75	

Dépenses diverses (convocations, quittances, timbres, etc.)...........	221 28	
Exceptionnelles :		
Mission de M. le Prof[r] Guérin.........	3 000 »	
	11.062 23	11.062 23
Soit un excédent de recettes sur les dépenses de.....		3.188 25
qui ajouté, à l'avoir en caisse au 31 décembre 1929 de.		5.444 34
donne un solde créditeur de		8 632 59

D. **Solde en caisse.**

Ce solde se trouve réparti de la façon suivante :

a) en dépôt au Comptoir National d'Escompte (agence R)..................	7.403 94
b) Chez le trésorier :	
en jetons (137 × 4 fr.)............	548 »
en espèces......................	680 65
Total	8.632 59

II. — *Etude comparative, par catégories, des résultats de l'exercice 1929, par rapport aux prévisions budgétaires :*

B. **Dépenses.**

	1929 Projetées	1929 Réalisées	Différences	1928 (pour mémoire)
Ordinaires :				
Jetons..................	1.500	1.460 »	— 40 »	1.356 »
Journal de Pharmacie et de Chimie.	3.500	3.050 »	— 450 »	2.332 »
Prix et médailles........	1.400	1 100 80	— 299 20	1.900 »
Appointements..........	700	625 »	— 75 »	625 »
Impressions.............	500	473 50	— 26 50	164 50
Cotisations à diverses Sociétés................	600	892 90	+ 292 90	832 50
Frais de banque.........	250	238 75	— 11 25	286 85
Divers......	300	221 28	— 78 72	191 14
Exceptionnelles :				
Obsèques, missions		3 000 »		400 »
Achats de valeurs				13.526 63

A. Recettes.

Les quittances prévues pour 4.000 francs ont donné..	4.250	»
contre 3.830 francs en 1928.		
Les diplômes prévus pour 100 francs ont donné	40	»
contre 20 francs en 1928.		
Les valeurs prévues pour 6.750 francs ont donné.....	7.196	39
contre 7.344 fr. 72 en 1928.		

Nos prévisions pour le budget de la nouvelle année peuvent se répartir ainsi :

A. Recettes.

Quittances :		
Au tarif ancien..	4.000	»
Augmentation......	1.500	»
Diplômes..	60	»
Banque (intérêt de valeurs).....	7.000	»
Total..........	12.560	»

B. Dépenses.

Jetons..	1.500	»
Abonnement au Journal de Pharmacie et de Chimie et tirages supplémentaires	4.000	»
Prix et médailles :		
Monnaie = (5 médailles)................................	500	»
Complément pour médaille d'or..........................	400	»
Prix Félix et Antoine Balland..........................	1.200	»
— Vigier....................................	500	»
Appointements..	700	»
Impressions	500	»
Cotisations aux Sociétés................................	800	»
Frais de Banque...	250	»
Divers..	400	»
Total..........	10.750	»

La balance des prévisions budgétaires ressort avec une marge de 1 810 francs qui donnera à la trésorerie l'élasticité nécessaire pour faire face éventuellement — sans entraîner de déficit — aux dépenses extraordinaires qui sont susceptibles de surgir chaque année.

Nous avons dû prévoir dans les dépenses ordinaires 5 médailles (au lieu de 2) et en plus du prix Vigier (qui est annuel), le premier versement du prix Félix et Antoine Balland (qui est biennal) ; de même, au chapitre du Journal de Pharmacie et de Chimie, il y a lieu d'ajouter les frais d'impression de la conférence de M. Pénau et du rapport de M. Bernier.

L'augmentation judicieuse des cotisations que nous avons fait ressortir à part pour la somme de 1.500 francs arrive à point, comme vous le constatez, pour adoucir le rôle ingrat de notre trésorier.

III. — *La composition de notre portefeuille au 31 décembre 1929 est la suivante* :

		Rapport en 1929 —	Observations —
A. 2.184 fr. de rentes françaises	3 % perpétuel..	2.184 »	
500 —	4 % 1917.. .. .	375 »	dernier coupon non encore touché
200 —	4 % 1918	200 »	
660 —	5 % 1915-16....	660 »	
400 —	5 % 1920 amort.	400 »	
1.680 —	6 % 1927.......	1.680 »	
Rapport en 1929 des rentes françaises.....		5.499 »	
			5.499 »
B. 47 obligations Ouest	3 % anciennes.....	644 50	
50 —	— 2 1/2 % nouvelles..	512 50	
43 —	Grand Central............	528 90	
Rapport en 1929 des obligations françaises.		1.685 90	
			1.685 90
Revenu total pour l'exercice 1929...............			7.184 90

En réalité, avec les agios, ce revenu a été porté à 7.196 fr 39 et correspond, au cours actuel, en fin d'exercice, à un capital de 187.740 francs, accusant une plus-value sensible sur l'évaluation de 163.983 francs qui figure au rapport du précédent exercice.

En résumé, la Commission préposée à la vérification des comptes est heureuse de constater un état très satisfaisant de nos finances, malgré une dépense extraordinaire de 3.000 francs qui est venue grever l'exercice de 1929 ; l'avenir se montre plein de promesses grâce au relèvement nécessaire des cotisations voté au cours de cette année.

Nous vous demandons, en terminant cet exposé, de bien vouloir vous associer à nous :

1° pour approuver les comptes qui viennent de vous être soumis ;

2° pour envisager, comme l'ont demandé les précédentes commissions, de plus larges récompenses destinées à stimuler le zèle de nos étudiants, dès que les disponibilités de notre trésorerie le permettront;

3° pour adresser à M. Lesure les félicitations et les remerciements que la commission de vérification des comptes se fait un devoir de lui renouveler pour son dévouement inlassable à la cause financière de notre Société.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement*).

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section, une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années, ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906) Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1930.

Prix Antoine Félix Balland. — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail, ne fut-ce qu'une simple note scientifique, publié par un pharmacien aide-major ou par un pharmacien-major de 2e classe au cours des deux dernières années Ce prix pourra être attribué en 1931.

Nota. — Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1930 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

DATES de la nomination		Noms et Adresses.
		MM.
Août	1904	Gaillard, PM, PVH, 27, rue Delambre, XIVe.
Novembre	1904	Hérissey, PFP, PH, hôpital Saint-Antoine, XIIe.
Décembre	1904	Dumesnil, 10, rue du Plâtre, IVe.
Mai	1905	Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juin	1905	Lefèvre (C.), 66, rue de la Pompe, XVIe.
Juillet	1905	Fourneau (Ern.), 20, rue Dutot, XVe.
Août	1905	Breteau (Pierre), PM, PV, 18, rue du Val-de-Grâce.
Décembre	1905	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
Mai	1906	Meillère, PH, 15, rue du Cherche-Midi, XVe.
Mai	1907	Martin (Henri), 2, avenue Friedland, VIIIe.
Juillet	1908	Sommelet, AFP, PH, hôpital Cochin, XIVe.
Novembre	1908	Poulenc (Camille), 91, rue de Sèvres, VIe.
Mai	1909	Guillaumin (A.), 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
Juillet	1909	Tiffeneau, PFM, PH, Hôtel-Dieu, IVe.
Mai	1910	Guérin, PFP, PIA, 21, rue Hallé, XIVe.
Juin	1911	Michel, 7, rue de la Feuillade, Ier.
Octobre	1911	Delépine, PFP, PH, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Novembre	1911	Leroux, PH, hôpital Saint-Louis, Xe.
Juillet	1912	Lemeland (P.), 81, rue Jouffroy, XVIIe.
Novembre	1912	Pépin, 81, rue Jouffroy, XVIIe.
Juin	1913	André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIIIe.
Octobre	1913	Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, Xe.
Juin	1914	Javillier, PU, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
Juillet	1914	Bernier, 11, rue Mansart, IXe.
Juillet	1914	Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine).
Mai	1919	Perrot, PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
Juin	1919	Lesure, 70, rue du Bac, VIIe.
Juillet	1919	Huerre, 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
Juillet	1919	Damiens, PFP, 23 *bis*, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelles ; PCM, Pharmacien-chimiste de la Marine.

DATES de la nomination		Noms et Adresses.
		MM.
Avril	1920	Lefebvre (Ch.), 2, rue Duphot, Ier.
Mai	1920	Bridel. PMHN, PH, hôpital Lariboisière, Xe.
Juin	1920	Lantenois, 32, rue Emile-Roux, Fontenay-sous-Bois.
Juillet	1920	Fabre (R.), AFP, PH, hôpital Necker, XVe.
Octobre	1920	Radais, PFP, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1921	Buisson, 105, avenue Henri Martin, XVIe.
Juillet	1921	Pénau, 89, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Juillet	1921	Fleury (P.), AFP, PA, 54, avenue de la République, Villejuif.
Juillet	1922	Laudat, 227, boulevard Pereire, XVIe.
Octobre	1922	Riebard (F.), 47, quai de la Tournelle, Ve.
Mai	1923	Bouvet, 4, rue Thénard, Xe.
Octobre	1923	Picon, AFP, PH, La Maternité, boulevard Port-Royal, XIIIe.
Décembre	1923	Bailly (O.), 50, Chaussée-de-l'Etang, Saint-Mandé (Seine).
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), 36, rue du Colisée, VIIIe.
Avril	1925	Weitz, 1, rue Delouvain, XIXe.
Juin	1925	Bagros, 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut, 21, rue du Vieux-Colombier, VIe.
Janvier	1926	Aubry, 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré, AFP, PH, 200, faubourg Saint-Denis, Xe.
Mai	1926	Maheu, 44, avenue du Maine, XIVe.
Juin	1926	Rothéa, PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq, 40, rue des Poissonniers, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Juillet	1926	Coutière, PFP, 20, rue de Tournon, VIe.
Décembre	1926	Toraude, 147, boulevard Montparnasse, VIe.
Mai	1927	Launoy, AFP, 4, avenue de l'Observatoire, Paris, VIe.
Juillet	1927	Martin (Félix), 6, rue Froidevaux, XIVe.
Mai	1928	Tassilly, PFP, 11, rue Lagarde, Ve.
Avril	1929	Liot, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère, PM., 5, rue Boucicaut, XVe.
Nov.	1929	Barthet, 1, rue de Phalsbourg, XVIIe.

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	
		MM.
1872	1906	Vigier (Ferdinand), 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
1883	1910	Guinochet, PH, 4, avenue des Anglais, Beaulieu (Alpes-Mar.).
1883	1910	Hoog, 62, avenue des Champs-Elysées, VIIIe.
1884	1913	Léger, PH, à Pontchartrain (Seine-et-Oise).
1886	1914	Viron, PH, 11, avenue Herbillon, Saint-Mandé (Seine).
1888	1920	Grimbert, PFP, PH, 4, rue Adolphe-Focillon, XIVe.
1888	1920	Morellet, 3, boulevard Henri-Quatre, IVe.
1889	1921	Dumouthiers, 11, rue de Bourgogne, VIIe.
1889	1921	Béhal, PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
1889	1921	Berlioz, 1, rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).
1894	1922	Villejean, AFM, PH, 14, rue Pérée, IIIe.
1897	1924	Moreigne, 55, boulevard Pasteur, XVe.
1898	1924	Georges, PM, PVH, 42, rue Notre-Dame-des-Champs, VIe.
1900	1925	Guerbet, PFP, PH, 12, rue de Condé, VIe.
1900	1925	Choay, 9, rue Brown-Séquard, XVe.
1900	1925	Cousin, PH, 75, rue Cambronne, XVe.
1901	1926	Vaudin, 43, avenue de Saxe, VIIe.
1902	1927	François (M.), PH, 2, rue Garnier, Chatenay-Malabry (Seine).
1903	1928	Carette, 5, avenue de la Cour-de-France, Juvisy (S.-et-O.).
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, VIe.
1903	1928	Dufau, 56, rue du Cherche-Midi, VIe.

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

DATES de la nomination	MM.
1913	Cazeneuve (P), sénateur du Rhône, 17, rue Duroc, VIIe.
1919	Lacroix (Alfred), membre de l'Institut, 28, rue Humboldt, XIVe.
1921	Bouvier (L.), membre de l'Institut, 55, rue Buffon, Ve.
1924	Gley, prof. au Collège de France, 14, r. Monsieur-le-Prince, VIe.
1924	Dorveaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, 58, avenue d'Orléans, XIVe.
1925	Blaise, professeur à la Faculté des Sciences à la Sorbonne.
1929	Fosse, professeur au Muséum, rue de Buffon, Ve.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. – 120.

MM.

Antoine, à Salbris (Loir-et-Cher). 1894.
Arnold, 100, rue de Paris, à Palaiseau (Seine-et-Oise), 1928.
Arnould, à Chauvency-St-Hubert, par Montmédy (Meuse), 1893.
Astrue, PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.
Barthe, PFMP, PH, à Bordeaux (Gironde), 1893.
Baudot, 4, rue Mariotte à Dijon (Côte-d'Or), 1914.
Beauvisage, à Montluçon (Allier), 1923.
Bernhard, à Vernon (Eure), 1893.
Bernou, à Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1888.
Brachin, A., à Joinville (H-Marne), 1906.
Bræmer, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1899.
Bretin, PFMP, Lyon, 1928.
Camboulives (P.), à Albi (Tarn), 1920.
Canals, PAFP, Montpellier, 1928.
Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.
Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.
Chaumeil (Am.), à Annonay (Ardèche), 1903.
Chelle, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Comère, à Toulouse (Hte-Garonne), 1899.
Coreil, à Toulon (Var), 1896).
Cribier, 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
Danjou (Em.), PEMP, 5, place Malherbe à Caen (Calvados), 1908).
David Constant), 49, rue de Bitche à Courbevoie Seine), 1903).
Dejean, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), 1910.
Denigès, PFMP, 53, rue d'Alzon à Bordeaux (Gironde), 1895).
Desmoulières, rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

MM.

Domergue, PEMP, 341, rue Paradis à Marseille (B.-du-Rhône), 1892.
Dupain, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.
Dupuis (B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot. 1888.
Ferrier, à Vitré (I.-et-V.), 1911.
Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Fouzes-Diacon, PFP, à Montpellier (Hérault), 1923.
Fructus, à Avignon (Vaucluse), 1908.
Galimard, 73, rue de la Paroisse à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
Gallois, à Guignes-Rabutin (S.-M.), 1928.
Gascard (A.), PEMP, à Rouen (Seine-Inférieure), 1894.
Gastard, à Rennes (Ille-et-V.), 1925.
Gautrelet, à Montcenis (S.-et-L.), 1893.
Gérard (René), PU, à Montmerle, par Treffort (Ain), 1887.
Gérard (Ern.), PFMP, à Lille (Nord), 1892.
Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.
Girardet, AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924).
Godfrin, 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919).
Grélot, PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1903.
Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.
Gros (R.), rue Delille, Clermont-Ferrand, 1929.
Guérithault, PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.
Guillaume, 50, rue de la République à Issoudun (Indre), 1919.
Guimond, à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), Bordeaux, rue Margaux, 1928.

MM.

Guigues (P.), PEMP, à Beyrouth (Syrie) (Asie-Mineure), 1901.
Hamel, Le Mans (Sarthe), 1923.
Harlay (Marcel), 21, rue de Passy à Paris.
Hébert (B.), à St-Lô Manche), 1904.
Hérail, PEMP, à Alger (Algérie), 1890.
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1888.
Jadin, PFP, rue St-Georges à Strasbourg (Bas-Rhin), 1900.
Juillet, AFP, Montpellier (H.).1921.
Kauffeisen, 9, rue Banelier à Dijon (Côte-d'Or), 1901.
Lahat, PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.
Labesse, à Angers (M.-et-L)., 1911.
Lahache, PM, 35, avenue Marceau, à Paris. XVIe, 1899.
Lasausse, PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurent, PEMP, Rennes, 1929.
Lavialle, PFP, Strashourg, 1929.
Leclère (A.), 23, rue de Douai à Lille (Nord), 1927.
Legeay, à Chartres (E.-et-L.), 1925.
Lenormand, PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.
Leprince, 62, rue de la Tour à Paris, 1888.
Leulier, PFMP, Lyon, 1928.
Lieutard, PM, 30, rue Ernest-Renan, à Paris.
Lobstein. PFP, Strasbourg, 1929.
Malbot (A.), à Alger (Algérie), 1900.
Malmanche, PH, 37, avenue de Paris à Rueil (Seine-et-Oise), 1919.
Malméjac (F.), PM, à Alger (Algérie), 1901.
Marguerie, PEMP, à Nantes (Loire-Inferieure), 1905.
Maronneau (G.), PM, 16, avenue du Polygone, à Vincennes(Seine), 1901.
Martin (Léon), PEMP, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy, PM, hôpital militaire, rue Leyteyre, à Bordeaux, 1923.
Mengus, 45, faubourg de Pierres à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Morel (H.), PFMP, à Lyon, 1927.
Morelle, à Commercy (Meuse), 1908.
Nardin, 1, rue de la Mouillère, à Besançon (Doubs), 1893.
Nicklès, PH, à Besançon (Doubs), 1924.

MM.

Paget, PEMP, Lille, 1929.
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.
Pecker, PM, hôpital militaire, à Metz (Moselle), 1926.
Périer, PM, à Marseille (Bouches-du-Rhône), 1925.
Piault, à Saint-Dizier (H.-Marne), 1914.
Pinard, 22, rue de l'Arsenal à Angoulême (Charente), 1903.
Quériault, à Châteaudun (E.-L.).
Quirin, PEMP, 56, rue Cérès à Reims (Marne), 1924.
Raquet, PFMP, à Lille (Nord), 1919.
Richard (E.), PEMP, Rouen (Seine-Inférieure), 1927.
Robin, à Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers, 1928.
Rodillon, 89, Grande Rue, à Sens (Yonne), 1921.
Rœser, PM, 68, avenue de la République, à Paris, XIe, 1892.
Rolland, PM, 89, avenue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, 1923.
Ronchèse, 31, avenue du Maréchal Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy, 29, av. Charras, Clermont-Ferrand, 1929.
Saint-Sernin, PCM, à Brest (Finistère), 1913.
De Saint-Stéban, 59, rue Montpensier, 1924.
Sarthou, PM, à Paris, 1908.
Sigalas, PFMP, à Bordeaux (Gironde), Pau, 1903.
Simon (Antoine), 7, boulev. des Belges, à Lyon (Rhône), 1888.
Tardieu, à Sisteron (B.-A.), 1898.
Thibault, 7, rue des 7 Prêtres à Nevers, 1928.
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon (Doubs), 1901.
Thumann, Guebwiller (Ht-Rhin), 1921.
Vallée (C.), AFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Vernes, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909.
Viaud (T.), PEMP, à Nantes (Loire-Inférieure), 1901.
Volmar, PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60.

MM.

Beguin (Ch.), Le Locle (Suisse), 1927.
Beguin (Ch.), La Chaux-de-Fonds (Suisse), 1927.
Braecke (Mlle), 52, rue Traversière, Bruxelles, 1927.
Breugelmans, 24, rue Cortenberg à Bruxelles, 1924.
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Dominguez, Buenos-Ayres, 1927.
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles, Bruxelles, 1898.
Ekecrantz (Thor.), PU, Stockholm, 1914.
Estaccio, à Lisbonne, 1884.
Ferrera da Silva, à Porto, 1892.
Figueroa (Dolorès de), à Mentaza (Cuba), 1888.
Fontoura (C.), Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G.-P.), 42, Cannon Street, Londres, 1925.
Georgiadès, au Caire, 1919.
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograd, 1914.
Greenish (H.), PEP, 1917, Bloombury-Square à Londres, 1903.
Haazen (Valère), 15, avenue Isabelle à Anvers, 1908.
Hofman (J. J.), 4, Schenkveg à La Haye, 1912.
Holmes, Londres, 1922.
Idris (T. H. W.), à Londres, 1904.
Iniguez Francisco à Madrid, 1888.
Issoglio, Turin, 1927.
Van Itallie (L.), PT, à Leyde, 1901.
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.
Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.
B. Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.
Van Ledden Hulsebosch, (M. L. Q.), Amsterdam, 1911.
Lendner, P, 6, rue Emile Yung, Genève, 1929.
Linstead, à Londres, 1929.
Mac Alister (Sir Donald), à Glascow, 1903.
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Buenos-Aires, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal, 19 3.
Netto (I.), Bahia (Brésil), 1927.
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.
Panas, à Smyrne, 1887.
Poulsson, PU, à Oslo (Norvège), 1903.
Reimers (M. N.), à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Aires, 1904.
Sampaïo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.
Schamelhout, 40, avenue de la Couronne, à Ixelles-Bruxelles, 1919.
Van Schoor, 20, rue Vondel, à Anvers, 1923.
Tschirch, PU, à Berne, 1893.
Vintilesco (J.), à l'Institut médico-légal de Bucarest, 1913.
Waller, à Götteborg (Suède), 1903.
Wallner, PEP, Reval (Esthonie), 1929.
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803)

Années	Présidents (1)	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers (2)
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1806	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin 3.	Henry.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	?	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	»	»
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guibourt.	»	Martin.
1828	Boudet neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Sérullas.	Dublanc jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1865..............	Réveil.	De 1891 à 1899..........	Schmidt.
De 1866 à 1875..........	Baudrimont.	De 1899 à 1900..........	Sonnié-Moret
De 1876 à 1890..........	F. Würtz	De 1901 à 1919..........	Guinochet.
		Depuis 1920.............	Bourdier.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux.	Trésoriers
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiran.	»
1843	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat père.	»	»
1845	Frémy père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet père.	»	»
1853	Bouchardat père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1358	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1811	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Drayer.

Années.	Présidents	Secrétaires annuels.	Secrétaires généraux	Trésoriers
1887	Desnoix.	Thibault Paul-E..	Planchon.	Dreyer.
1888	Delpech.	Bourquelot.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Schmidt.	»	»
1890	F. Vigier.	Grimbert.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal.	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.
1895	Julliard.	Patein.	»	»
1896	Villers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinoy.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1007	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Thibault Pierre-E.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Thibault Paul-E..	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1615	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefèbvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Penau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	«	»

BUREAU POUR 1930.

Président........... MM. Ch. Lefèvre.
Vice-Président....... E. Fourneau.
Secrétaire général .... Grimbert.
Trésorier............ Lesure.
Archiviste........... Bourdier.
Secrétaire annuel..... Bouvet.

Imprimerie et Lithographie L. Declume, Lons-le-Saunier.

